

Morbihan : pour préserver l'eau potable, les plaisanciers ne passent plus l'écluse du barrage d'Arzal

La grave sécheresse qui touche la Bretagne entraîne des conflits d'usage entre la navigation et la protection de l'eau potable au barrage d'Arzal (Morbihan).



Les passages de bateaux ont été drastiquement réduits au barrage d'Arzal, dans le Morbihan, pour préserver la réserve d'eau douce qui se trouve en amont de l'ouvrage. Istock/Frank Ludwig
0

Par [Solenne Durox](#)

Le 29 septembre 2022 à 16h46

Le barrage d'Arzal, à l'embouchure de la Vilaine dans le Morbihan, est la porte d'entrée et de sortie de nombreux plaisanciers. Sauf que [la sécheresse inédite](#) qui frappe la Bretagne depuis plusieurs mois a de lourdes conséquences. Eaux et Vilaine qui gère l'écluse du barrage d'estuaire, le plus grand d'Europe, a dû se résoudre à la fermer depuis début août afin de préserver la ressource en eau potable.

En effet, en amont de l'ouvrage, il y a une réserve d'eau douce et une station qui produit jusqu'à 90 000 m³ d'eau par jour à destination de la Bretagne sud et de la Loire-Atlantique. Or, lors de chaque éclusage (jusqu'à 16 000 par an), de l'eau salée entre à l'intérieur. Les bromures et chlorures présents dans cette eau salée augmentent la toxicité de l'eau et la sécheresse empire le phénomène. Il a donc été décidé de prioriser la ressource au détriment de la navigation et donc des plaisanciers.

Ces restrictions de crise ont provoqué de sacrés embouteillages cet été lors des rares éclusages de sécurité, les bateaux s'entassant dans l'écluse. À l'heure actuelle, les éclusages sont toujours drastiquement limités : 8 à 9 par semaine au lieu de 8 à 9 par jour. « La situation sur les débits reste trop fragile. Nous faisons passer les bateaux qui veulent rentrer à leur port d'attache à marée basse afin de limiter les entrées de sel », explique Aldo Penasso, responsable du pôle eau potable et hydraulique d'Eaux et Vilaine.

Il ne prévoit pas d'amélioration avant la mi-octobre au mieux en espérant qu'il se mette à pleuvoir. Les plaisanciers bloqués sont compréhensifs pour certains mais d'autres ne cachent pas leur mécontentement comme le confirme la Compagnie des ports du Morbihan. Plusieurs ont déjà pris la décision de changer de port et de résilier leur contrat

UPPM revue de presse